**RÈGLES APPLICABLES AUX VISITEURS**

Tous les visiteurs **de [nom de l’entreprise ou de l’installation]** doivent porter les vêtements, coiffures et chaussures désignés au moment d’entrer dans les aires de manipulation et de transformation des aliments.

* Le port de bijoux visibles est interdit **[les bijoux couverts sont autorisés]**.
* Les mains doivent être lavées minutieusement.
* Il est interdit de manger, boire, fumer, mâcher de la gomme ou du tabac, cracher ou prendre des médicaments.
* L’accès à l’intérieur est interdit à toute personne présentant les symptômes d’une maladie transmissible par les aliments **[Précisez les aires visées, p. ex., les aires de transformation.]**.
* Toute personne ayant une coupure ou une blessure ouverte doit couvrir cette dernière avec **[Précisez, p. ex. un pansement étanche et un gant].**
* Les visiteurs ne doivent pas porter de **[Précisez, p. ex., de blouses blanches, de tabliers]** hors des aires de transformation.
* Tous les visiteurs doivent être accompagnés par un employé, qui s’assurera que les visiteurs respectent le programme de pratiques du personnel de l’entreprise.
* **[Toute l’information sur la production est confidentielle et doit être traitée comme telle par les visiteurs.]**